« Chers Parents,

A l’approche de la fin de l’année scolaire, les plannings de vos enfants sont amenés à être modifiés (brevet, sorties de fin d’année…), Cmidy s’adapte à ces modifications.

De ce fait, le forfait choisi en début d’année s’appliquera jusqu’au 17 juin inclus, les repas pris au-delà de cette date seront facturés au réel sur la dernière facture de juillet.

Merci de veiller à ce que vos enfants soient munis de leur badge lors de leur passage à la cantine.

**IMPORTANT** : Inscription à la restauration scolaire 2022/2023

Les inscriptions et les réinscriptions à la restauration scolaire pour 2022-2023 sont ouvertes depuis le 16 mai et ce, jusqu’au 17 juillet 2022.

Si votre enfant fréquente déjà la restauration cette année, un mail **(via** **cmidy@vocaza.net****)** vous a été adressé avec un lien pour effectuer sa réinscription.

Si vous aviez déclaré des revenus lors de son inscription, vous devez réinscrire votre enfant sur le site [**https://www.so-happy.fr**](https://www.so-happy.fr/)**.**

Nous souhaitons à tous les collégiens une belle fin d’année scolaire, de bonnes vacances et une belle rentrée 2022/2023 »

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nous restons, bien entendu, à votre entière disposition.

Bien Cordialement

La Direction C’midy

